

Direction Générale des Finances Publiques

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le 01012022 et clos le 31122022 Régime simplifié d'imposition ☐ Régime réel normal ☒Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble de groupe ☐ Si PME innovante ☐ Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-0 B (entreprises de transport maritime) ☐Adresse du service où doit être déposée cette déclaration 34080 MONTPELLIER CEDEX
Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du siège social si elle est différente du principal établissement :

A IDENTIFICATION

SAS GGL GROUPE
111 Place Pierre Duhem
BP 84
Les centurions III
34000 MONTPELLIER CEDEX9651 327783 42288946900066
Insp. IFU N° dossier N° Siret

B ACTIVITÉ

Activités exercées (souligner l'activité principale) :
Lotisseur AménageurSi vous avez changé d'activité, cochez la case ☐

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires. (Article 223-A à U du CGI)

- Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

- Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère.

n° SIRET

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice)

1 Résultat fiscal Bénéfice imposable au taux normal 0 Bénéfice imposable au taux de 15 % 7 861 722
(report de la ligne XO du 2058A ou 372 du 2033B)

Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %

2 Plus-values Plus-values à long terme imposables au taux de 15 %
Plus-values à long terme imposables au taux de 19 % Autres plus-values imposables au taux de 19 % Plus-values à long terme imposables au taux de 0 % Plus-values exonérées art. 238 quinquies

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2

Entreprises nouvelles art. 44 sexies Jeunes entreprises innovantes Zones franches urbaines (cocher l'option entrepreneur art. 44 octies A) Zone de restructuration de la déense art. 44 terdecies
Entreprises nouvelles art. 44 septies Zones franches d'activité art. 44 quaterdecies Zone de développement prioritaire art. 44 septdecies Autres dispositifs
Bassins urbains à dynamiser (BUD) art. 44 sexdecies Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %
Sociétés d'investissements immobiliers cotées (indiquer + ou - selon le cas)

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif art. 244 quater W Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,66 %)

1 Au titre des revenus immobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt
2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité. Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé n° 2066

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice) Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 %

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %

G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS

1- Si vous êtes l'entreprise tête de groupe soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223 quinquies C-1-1 du CGI) ☐
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, l'adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-1-2) ☐
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, l'adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé sage ligne 1000

ECF Désignation du prestataire

OGA/OMGA Viseur conventionné Nom, adresse, téléphone : Cabinet MENON Frédéric

- Professionnel de l'expertise comptable :
S
- Conseil :
- CGA/OMGA ou viseur conventionné :
N° d'agrément

A MONTPELLIER le 25042023 Signature et qualité du déclarant J GUIPPONI PRESIDENT

CERTIFIÉ
A L'ORIGINAL
0499614040

Désignation de l'entreprise **SAS GGL GROUPE**
et date de clôture de l'exercice **31/12/2022**

[illegible]

IMPOT SUR LES SOCIETES
ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

N° 2065 Bis-SD (SUITE)
(2023)

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise **SAS GGL GROUPE**
et Date de clôture de l'exercice **31122022**

K DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIET AIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS	Montant brut des salaires abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSN de 2022, montant total des bases brutes fiscales. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.	
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages	

**CE CADRE NE CONCERNE QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION
MOINS-VALUES A LONG TERME (MVLT)** (voir les explications figurant sur la notice)

	Taux de 0 %	Taux de 15 % (art. 219 I a ter et a quater)	Taux de 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Egalité
Fraternité

N° 2067
(2023)

Formulaire obligatoire (article 54 quater
du Code général des impôts)

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE _____ ou exercice

Désignation de l'entreprise SAS GGL GROUPE

du 01012022

Adresse 111 Place Pierre Duhem

34000 MONTPELLIER C'EDEx9

au 31122022

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①								
NOM, PRENOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE			
1	M JACQUES VIENNE	DIRECTEUR PROGRAMME	540 RUE DE LA METAIRIE DE SAYS	34070	MONTPELLIER			
2	GAPILLOUT JEAN FRANÇOIS	DIRECTEUR GÉNÉRALE	45 RUE DE L'ARBOUSIER	34980	ST CLEMENT DE RIVIERE			
3	M LEYGUE JEAN MARC	DG	RUE JEAN GIONO	34980	SAINT GELY DU FESC			
4	M GUIRAUDON ALAIN	DG	RUE CH BEAUDELAIRE	34980	SAINT GELY DU FESC			
5	M GUIPPONI JACQUES	PDG	22 RUE DE LA GOULE DE LAVAL	34790	GRABELS			
6								
7								
8								
9								
10								
REMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DEPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	168 480			168 480	25 933			194 413
2	320 480			320 480				320 480
3	307 221	19 200		326 421	9 109			335 530
4	307 221	19 200		326 421	12 703			339 124
5	307 643	19 200		326 843	18 372			345 215
6								
7								
8								
9								
10								
**	1 411 045	57 600		1 468 645	66 117			1 534 762

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	
Total	

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
- de l'exercice(total col. 9 + total col. 10) ⑩	1 534 762	- de l'exercice ⑩	(7 872 208)
- de l'exercice précédent ⑩	1 481 486	- de l'exercice précédent ⑩	3 104 149
Nom et qualité du signataire J GUIPPONI PRESIDENT		A MONTPELLIER....., le 25/04/2023 Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche

Désignation de l'entreprise : SAS GGL GROUPE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *		12				
Adresse de l'entreprise : 111 Place Pierre Duham		34000 MONTPELLIER CEDEX9		Durée de l'exercice précédent *	12			
Numéro SIRET * 4 2 2 8 8 9 4 6 9 0 0 0 6 6				Néant ☐ *				
		Exercice N, clos le, 31122022		N-1 31122021				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4			
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	280 995	422 988	47 013	
		Fonds commercial (1)	AH	AI	13 640	13 640	13 640	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	28 694		47 050	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AC				
		Constructions	AP	AQ	426 806	1 292 163	1 437 853	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS				
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	1 852 627	2 009 252	2 106 320	
		Immobilisations en cours	AV	AW	701 426	701 426	9 235	
		Avances et acomptes	AX	AY				
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
			Autres participations	CU	CV	5 470	17 029 175	16 510 138
			Créances rattachées à des participations	BB	BC	2 923 245	118 528 949	88 674 764
			Autres titres immobilisés	BD	BE	36	36	
			Prêts	BF	BG			
			Autres immobilisations financières *	BH	BI	328 921	328 921	346 969
			TOTAL (II)	BJ	BK	5 517 837	140 326 550	109 192 982
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	19 280 270	19 973 705		
		En cours de production de biens	BN	BO	1 761 763	1 565 019		
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	1 084 183	12 035 122	15 902 383	
		Marchandises	BT	BU				
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	89 366	8 203 362	4 023 286	
		Autres créances (3)	BZ	CA		11 488 004	4 747 175	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			(970)	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	83 190	83 190	83 190	
	DIVERS	Disponibilités	CF	CG	9 419 958	9 419 958	37 804 758	
		Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	379 223	379 223	356 778	
TOTAL (III)		CJ	CK	1 173 549	62 650 890	84 455 323		
Comptes de régularisation		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN						
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	IA	6 691 386	202 977 440	193 648 305		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an :				
CP		121 452 194		CR				
Clause de réserve de propriété : *		Immobiliations :		Stocks :				
				Créances :				

Désignation de l'entreprise SAS GGL GROUPE			Néant ☐ *	
			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 50 000 000)	DA	50 000 000	50 000 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	3 077 197	3 077 197
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	5 000 000	5 000 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG	99 950 835	99 950 620
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	5 977 061	8 673 818
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK	148 411	80 556
	TOTAL (I)	DL	164 153 504	166 782 190
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	8 839 838	266 537
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	12 778 517	11 248 634
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	10 256 738	13 439 335
	Dettes fiscales et sociales	DY	2 116 635	1 559 749
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	221 476	
	Autres dettes	EA	4 610 732	352 101
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		(241)
TOTAL (IV)	EC	38 823 936	26 866 115	
	Ecarts de conversion passif *	ED		
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	202 977 440	193 648 305	
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	38 578 936	26 625 059
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	8 592 668	19 366	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS GGL GROUPE		Exercice N		Exercice (N-1)			
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	7 830 376	FB	FC	7 830 376	14 218 953
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD		FE	FF		
		FG	7 427 658	FH	FI	7 427 658	6 884 063
		FJ	15 258 033	FK	FL	15 258 033	21 103 016
	Chiffres d'affaires nets*						
	Production stockée *				FM	(3 860 552)	(4 769 869)
	Production immobilisée *				FN		
	Subventions d'exploitation				FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)				FP	282 379	765 484
	Autres produits (1) (11)				FQ	69 306	74 317
Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	11 749 167	17 172 949	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *				FS		
	Variation de stock (marchandises) *				FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *				FU	(525 966)	3 588 788
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	693 435	(1 130 256)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	6 402 864	8 036 706
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	476 358	349 497
	Salaires et traitements *				FY	3 302 563	2 252 732
	Charges sociales (10)				FZ	1 315 034	881 170
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements *} \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$			GA	376 338	305 288
					GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC	1 077	503 343
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD			
	Autres charges (12)			GE	228 651	239 641	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	12 270 354	15 026 908
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)				GG	(521 187)	2 146 041	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *	(III)			GH	393 879	4 016
	Perte supportée ou bénéfice transféré *	(IV)			GI	(4 280)	191
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	9 456 506	10 314 527
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	3 224 964	1 299 725
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	6 213 190	16 736
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
	Total des produits financiers (V)				GP	18 894 660	11 630 989
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ	2 080 086	3 985 205
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	10 868 209	435 615
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
Total des charges financières (VI)				GU	12 948 296	4 420 820	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	5 946 364	7 210 169	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	5 823 336	9 360 036	

Désignation de l'entreprise SAS GGL GROUPE				Néant ☐ *			
				Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	259 266	283 921	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	259 266	283 921	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE		10 352	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	83 460	144 985	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG	67 855	53 561	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	151 315	208 898	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	107 951	75 023	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	(45 774)	761 241	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	31 296 972	29 091 875	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	25 319 911	20 418 057	
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)				HN	5 977 061	8 673 818	
RENVois	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO			
	(2)	Dont {	produits de locations immobilières	HY			
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG				
	(3)	Dont {	- Crédit-bail mobilier *	HP			
	- Crédit-bail immobilier		HQ				
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD			
	(9)	Dont transferts de charges		A1	76 267	63 503	
	(10)	Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5		A2			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	2 488	38	
	(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6		obligatoires A9			
		dont cotisations facultatives Madelin A7	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8				
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N	
					Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
	PCAC / VNCAC				83 460		259 266
AMORTISSEMENTS DEROGATIVES				67 855			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N		
				Charges antérieures		Produits antérieurs	

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise SAS GGL GROUPE										Néant ☐ *			
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
INCORP.		Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ	1	D8		D9	3		
		Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	345 388	KE		KF	400 930		
CORPORELLES	Constructions	Terrains				KG		KH		KI			
		Sur sol propre	[Dont Composants	L9		KJ	1 823 483	KK		KL	445		
												Sur sol d'autrui	[Dont Composants
		Installations générales, agencements * et aménagements des constructions		[Dont Composants	M2		KP		KQ		KR		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Composants	M3		KS		KT		KU		
		Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	3 006 638	KW		KX	33 722		
			Matériel de transport *			KY	14 320	KZ		LA			
			Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	715 703	LC		LD	104 966		
			Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG			
		Immobilisations corporelles en cours				LH	9 235	LI		LJ	692 191		
		Avances et acomptes				LK		LL		LM			
		TOTAL III				LN	5 569 379	LO		LP	831 324		
		FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T		
Autres participations				8U	112 237 721	8V		8W	128 991 027				
Autres titres immobilisés				1P		1R		1S	36				
Prêts et autres immobilisations financières				1T	355 969	1U		1V	24 684				
TOTAL IV				LQ	112 593 690	LR		LS	129 015 747				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				ØG	118 508 456	ØH		ØJ	130 248 001				
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
						par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
INCORP.		Frais d'établissement et de développement TOTAL I				IN	1	CØ		DØ			
		Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				IO		LV	746 317	I X			
CORPORELLES	Constructions	Terrains				IP		LX		LY			
		Sur sol propre		IQ		MA	104 959	MB	1 718 969	MC			
												Sur sol d'autrui	
		Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG		MH		MI			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML			
		Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU		MM		MN	3 040 361	MO		
			Matériel de transport		IV		MP	13 470	MQ	850	MR		
			Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT	820 668	MU		
			Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX		
		Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA	701 426	NB	
		Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF	
		TOTAL III				IY		NG	118 429	NH	6 282 275	NI	
		FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7		ØW
Autres participations				IØ		ØX	102 741 909	ØY	138 486 839	ØZ			
Autres titres immobilisés				I1		2B		2C	36	2D			
Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E	51 732	2F	328 921	2G			
TOTAL IV				I3		NJ	102 793 641	NK	138 815 795	2H			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				I4		ØK	102 912 070	ØL	145 844 388	ØM			

Désignation de l'entreprise : SAS GGL GROUPE										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais établissement et développement		CY		EL		EM		EN			
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ			
Autres immobilisations incorporelles		PE	237 685	PF	72 004	PG		PH	309 689		
TOTAL I		RK	237 685	RM	72 004	RN		RO	309 689		
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM	385 630	PN	79 447	PO	38 271	PQ	426 806		
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
Inst. générales, agencements et aménagement des constructions		PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC			
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	1 157 993	QE	106 713	QF		QG	1 264 706		
	Matériel de transport	QH	1 448	QI	1 395	QJ	2 600	QK	243		
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	470 900	QM	116 778	QN		QO	587 678		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL II		QU	2 015 971	QV	304 334	QW	40 871	QX	2 279 433		
TOTAL GENERAL (I + II)		ØN	2 253 655	ØP	376 338	ØQ	40 871	ØR	2 589 122		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES									
Immobilitisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Fonds commercial		RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV			
Autres immob. incorporelles		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
TOTAL I		RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
Inst. techniques nat. et outillage		S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc am divers	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
	Matériel de transport	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Mat. bureau et inform. mobilier	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Emballages récup. et divers	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
TOTAL II		W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL			NM			NO			
Total général (I + II + III)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ			
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS GGL GROUPE								Néant ☐ *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	80 556	TM	67 855	TN		TO	148 411
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z	80 556	TS	67 855	TT		TU	148 411
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A		6B		6C		6D	
		6E		6F		6G		6H	
		Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		9U	7 052 819	9V	2 080 086	9W	6 204 190	9X	2 928 715
		Ø6	9 000	Ø7		Ø8	9 000	Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N	1 207 741	6P	1 077	6R	124 635	6S	1 084 183
	Sur comptes clients	6T	89 366	6U		6V		6W	89 366
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	81 477	6Y		6Z	81 477	7A	
	TOTAL III	7B	8 440 403	TY	2 081 164	TZ	6 419 303	UA	4 102 264
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	8 520 959	UB	2 149 019	UC	6 419 303	UD	4 250 675
Dont dotations et reprises	{ - d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE	1 077	UF	206 113				
		UG	2 080 086	UH	6 213 190				
		UJ	67 855	UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5e du C.G.I.								10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

Désignation de l'entreprise : SAS GGL GROUPE										Néant ☐ *		
CADRE A			ETAT DES CREANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations		UL		121 452 194	UM		121 452 194	UN			
	Prêts (1) (2)		UP			UR			US			
	Autres immobilisations financières		UT		328 921	UV			UW	328 921		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA									
	Autres créances clients		UX		8 292 728		8 292 728					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieure- ment constituée * UO)		ZI									
	Personnel et comptes rattachés		UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ		3 712		3 712					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM		945 465		945 465					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB		1 606 722		1 606 722					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN									
		Divers	VP									
	Groupe et associés (2)		VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR		8 932 105		8 932 105					
	Charges constatées d'avance		VS		379 223		379 223					
	TOTAUX		VT		141 941 069	VU		141 612 149	VV	328 921		
RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice	VD									
		des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE									
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF									
CADRE B			ETAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y									
Autres emprunts obligataires (1)			7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG		8 592 668		8 592 668					
	à plus d' 1 an à l'origine		VH		247 170		2 170		245 000			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A		6 856		6 856					
Fournisseurs et comptes rattachés			8B		10 256 738		10 256 738					
Personnel et comptes rattachés			8C		399 864		399 864					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D		348 603		348 603					
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW		1 322 007		1 322 007					
	Obligations cautionnées		VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ		46 161		46 161					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J		221 476		221 476					
Groupe et associés (2)			VI		12 771 661		12 771 661					
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K		4 610 732		4 610 732					
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *			Z2									
Produits constatés d'avance			8L									
TOTAUX			VY		38 823 936	VZ		38 578 936		245 000		
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ			(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK			* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.						

Désignation de l'entreprise : SAS GGL GROUPE						Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 31122022	
I. RÉINTEGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)						WA	5 977 061	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)						WD		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)						WF		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option						RA		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)						WI	5 658	
	Amendes et pénalités						WJ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*						XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)						I7		
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE						WL		
	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI						L7		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme						I8	10 486	
	- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)						ZN		
	- imposées au taux de 0 %						WN		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *						WO		
	- Plus-values nettes à court terme						XR		
	- Plus-values soumises au régime des fusions						WQ	2 975 013	
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)						Y1		
	Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*						Y3		
	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)						SU		
	Zones d'entreprises* (activité exonérée)						SW		
Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro						M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3			
TOTAL I						WR	9 063 022		
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *						WS			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)						WT			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme						WU	5 931	
	- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						WV		
	- imposées au taux de 0 %						WH		
	- imposées au taux de 19 %						WP		
	- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						WW		
	- imputées sur les déficits antérieurs						XB		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						I6		
	Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *						WZ		
	Régime des sociétés mères et des filiales *						XA	9 404 229	
	Produit net des actions et parts d'intérêts : (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation						2A	494 959)	
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)						ZX			
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer *						ZY		
	Majoration d'amortissement *						XD		
	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)						K9		
	Zone franche urbaine-TF (art. 44 octies)						ØV		
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)						PP		
	Entreprises nouvelles 44 sexies						L2		
	Société investissement immobilier cotées (art. 208C)						K3		
	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)						IF		
	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindécies)						PC		
	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)						L5		
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)						XS			
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)						X9		
	Dont déduction exceptionnelle simulatrice de conduite						YH		
	Créance dé gagée par le report en arrière de déficit						ZI		
	Dt déd. exc. (art. 39 decies A)						YA		
	Dt déd. exc. (art. 39 decies B)						YB		
	Dt déd. exc. (art. 39 decies C)						YC		
	Dt déd. exc. (art. 39 decies D)						YD		
	Dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)						YI		
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)						YL		
	Déductions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y2		
III. RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :						XI			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*						XL			
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN	0		
						XO	7 861 722		

2058A - Réintégrations diverses au 31/12/2022

Libellé	Montant
R 2021 FILLES	643 487
PROV DEP TP	2 080 086
RF PRODEVAR	145 760
DONS	105 680
Totalisation	2 975 013

2058A - Déductions diverses

au 31/12/2022

Libellé	Montant
R 2022 FILLES	1 086 102
REPRISE PROV TP	6 218 660
R 2022 PRODEVAR	136 673
RETRAITEMENT SUR SEP	20 822
DIVERS	6 554
PROD.CRED.IMPOT DONS	45 774
Totalisation	7 514 585

Désignation de l'entreprise SAS GGL GROUPE		Néant ☐ *	
I SUVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4		
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4 bis		
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4 ter		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6		
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)	YJ	7 861 722	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	7 861 722	
II INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1 ^{er} e bis A1, 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT	233 126	
III PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1 ^{er} e bis A1, 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
Cf. état 2058B-Détail des provisions pour dépréciation	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
ORGANIC	9M	5 658	9N 5 931
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN	5 658	YO 5 931
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCE DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)			
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise : SAS GGL GROUPE										Néant ☐ *	
ORIGINES (1)	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS (1)	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	8 673 818		- Autres réserves	ZD					
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Dividendes	ZE	8 673 818				
					Autres répartitions	ZF					
	TOTAL I	ØF	8 673 818		Report à nouveau (NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZG					
				TOTAL II		ZH	8 673 818				
RENSEIGNEMENTS DIVERS											
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7				YQ						
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR						
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS						
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance				YT	459 134	3 559 324				
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8 629 717				XQ	707 339	853 549				
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU						
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	2 807 758	1 858 613				
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV						
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES				ST	2 428 633	1 765 221				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	6 402 864	8 036 706				
	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	64 386	68 399				
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS				9Z	411 972	281 098				
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	476 358	349 497				
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée				YY	1 958 704	3 137 376				
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	1 332 642	1 189 721				
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires de 2022) *				ØB	3 302 563					
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				ØS						
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK	2,21 %	1,17 %				
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP				- Filiales et participations (Liste au 2059-G Si oui cocher 1 Sinon 0) ZR						
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG						
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				RH						
REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe JA		Plus-values à 15% JK	Plus-values à 0% JL							
			Plus-values à 19% JM	Imputations JC							
	Groupe : résultat d'ensemble JD		Plus-values à 15% JN	Plus-values à 0% JO							
			Plus-values à 19% JP	Imputations JF							
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH 1		N° SIRET de la société mère du groupe JJ		4 2 2 8 8 9 4 6 9 0 0 0 6 6						

(1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : **SAS GGL GROUPE**Néant ☐ ***A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1	TP HORIZON				
	2	TP	5 903			5 903
	3					
	4					
	5					
	6	Cf état 2059 A-Détail...	118 429	40 871		77 557
	7		86 476			86 476
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES**Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées ***

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19% (1)
⑦		⑧	⑨	19%	15% ou 12,80%	0%	⑩
I - Immobilisations *	1	125 766	125 766	125 766			
	2		(5 903)	(5 903)			
	3						
	4						
	5						
	6	133 500	55 943	55 943			
	7	75 990	(10 486)		(10 486)		
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A : plus ou moins value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))			175 806		(10 486)		
CADRE B : plus ou moins value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))			(A)		(B)		(C)
CADRE C : autres plus-values taxables à 19% (11)					(Ventilation par taux)		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

2059A - Détail des immobilisations cédées au 31/12/2022

Nature et date d'acquisition des éléments cédés	Valeur d'origine	Valeur réévaluée	Amortiss.	Autres amortiss.	Valeur résiduelle	Prix de vente	Montant global	Court terme	Long t. 19%	Long t. 15% 12.80%	Long t. 0%	Plus-values 19%
PORSCHE MACAN 04/08/2021	13 470		2 600		10 870	16 000	5 130	5 130				
BATIMENTS CEMI 31/12/2011	104 959		38 271		66 688	117 500	50 812	50 812				
Totalisation	118 429		40 871		77 557	133 500	55 943	55 943				

Désignation de l'entreprise : SAS GGL GROUPE		Néant ☒ *			
A ELEMENTS ASSUJETTIS AU REGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME (à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)					
Origine		Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies I ter et I quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus- values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N - 1			
		N - 2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies I ter et I quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N - 1			
		N - 2			
		N - 3			
		N - 4			
		N - 5			
		N - 6			
		N - 7			
		N - 8			
		N - 9			
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES REINTEGREES DANS LES RESULTATS DES SOCIETES BENEFICIAIRES DES APPORTS Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.					
☐ Plus-values de fusion,d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)		☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)			
Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
TOTAL					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **SAS GGL GROUPE**

Néant ☒ *

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu.

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,80 % ② .	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art.219 I a sexies-0 bis du CGI) ① *.	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *.	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12,80 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ③	Solde des moins-values à 12,80 % ④
Moins-values nettes N			
N - 1			
N - 2			
Moins-values nettes à N - 3 long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)			
N - 4			
N - 5			
N - 6			
N - 7			
N - 8			
N - 9			
N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES *

Origine ①	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑤	Solde des moins-values à reporter col.⑥ = ②+③-④-⑤ ⑥
	A 19 %, ou à 15 % ②	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ③	A 15 % ou à 19 % ④		
Moins-values nettes N					
N - 1					
N - 2					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restants à déduire à la clôture du dernier exercice)					
N - 3					
N - 4					
N - 5					
N - 6					
N - 7					
N - 8					
N - 9					
N - 10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

**RESERVE SPECIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS GGL GROUPE					Néant ☒ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (ligne 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés {	4					
	5					
TOTAL (ligne 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39.1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

**DETERMINATION DES EFFECTIFS
ET DE LA VALEUR AJOUTEE**

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS GGL GROUPE		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01012022		et clos le : 31122022	
Durée en nombre de mois		12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel	YP	17	
dont apprentis	YF		
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	15 258 033	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT	76 267	
TOTAL 1	OX	15 334 300	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	69 306	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD	196 744	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2	OM	266 050	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	ON	(5 558)	
Variation négative des stocks	OQ	4 750 730	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	5 176 863	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	10 238	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	228 651	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ	10 160 925	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	5 439 425
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		SA	5 439 425
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	X	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	15 334 300	
Effectifs au sens de la CVAE	EY		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX		
Période de référence	GY	GZ	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	HR		

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

1/0 (1)

Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

N° SIRET 42288946900066

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS GGL GROUPE

ADRESSE (voie) 111 Place Pierre Duhem BP 84

CODE POSTAL 34000 VILLE MONTPELLIER CEDEX9

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	3	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	120 945
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	3	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	3

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SC Dénomination DOMINO
 N° SIREN (si société établie en France) 538746256 % de détention 33,33 Nb de parts ou actions 40 315
 Adresse : N° 91 Voie RUE DU FAUBOURG SAINT HONO
 Code postal 75008 Commune PARIS 8 Pays FRANCE

Forme juridique SARL Dénomination LENNA INVEST
 N° SIREN (si société établie en France) 538743188 % de détention 33,33 Nb de parts ou actions 40 315
 Adresse : N° 91 Voie rue du Faubourg St Honoré
 Code postal 75008 Commune PARIS 8EME ARRONDISSEMENT Pays FRANCE

Forme juridique SARL Dénomination H. AZORAH
 N° SIREN (si société établie en France) 538746983 % de détention 33,33 Nb de parts ou actions 40 315
 Adresse : N° 91 Voie RUE DU FAUBOURG SAINT HONO
 Code postal 75008 Commune PARIS 8 Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/0 (1)

Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

N° SIRET

4228894690066

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS GGL GROUPE

ADRESSE (voie) 111 Place Pierre Duhem

BP 84

CODE POSTAL

34000

VILLE

MONTPELLIER CEDEX9

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

34

Forme juridique SAS Dénomination CITIM

N° SIREN (si société établie en France) 794582205

% de détention

100,00

Adresse : N° 111 Voie PLACE P DUHEM

Code postal 34000

Commune MONTPELLIER

Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination RAMA

N° SIREN (si société établie en France) 821476272

% de détention

100,00

Adresse : N° 111 Voie PLACE PIERRE DUHEM

Code postal 34000

Commune MONTPELLIER

Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination LES SALINS SETOIS

N° SIREN (si société établie en France) 817458557

% de détention

99,90

Adresse : N° 111 Voie PLACE PIERRE DUHEM

Code postal 34000

Commune MONTPELLIER

Pays FRANCE

Forme juridique SNC Dénomination SAINTE LOUISE

N° SIREN (si société établie en France) 494510928

% de détention

80,00

Adresse : N° 111 Voie PLACE PIERRE DUHEM

Code postal 34000

Commune MONTPELLIER

Pays FRANCE

Forme juridique SAS Dénomination GGL AMENAGEMENT

N° SIREN (si société établie en France) 752772426

% de détention

80,00

Adresse : N° 111 Voie PLACE PIERRE DUHEM

Code postal 34000

Commune MONTPELLIER

Pays FRANCE

Forme juridique SAS Dénomination HELENIS

N° SIREN (si société établie en France) 491095386

% de détention

75,00

Adresse : N° 23 Voie BD S ARAIL

Code postal 34000

Commune MONTPELLIER

Pays FRANCE

Forme juridique SARL Dénomination NB AMENAGEMENT

N° SIREN (si société établie en France) 429479603

% de détention

75,00

Adresse : N° 111 Voie PLACE PIERRE DUHEM

Code postal 34000

Commune MONTPELLIER

Pays FRANCE

Forme juridique SAS Dénomination 200 GROUPE GGL

N° SIREN (si société établie en France) 883968018

% de détention

75,00

Adresse : N° 111 Voie LES CENTURIES III 111 PL PI

Code postal 34000

Commune MONTPELLIER

Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

2/0

(1)

Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

N° SIRET 42288946900066

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS GGL GROUPE

ADRESSE (voie) 111 Place Pierre Duhem

BP 84

CODE POSTAL 34000

VILLE

MONTPELLIER CEDEX9

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

34

Forme juridique SNC Dénomination HELENIS HUB

N° SIREN (si société établie en France) 831341888

% de détention 75,00

Adresse : N° 111 Voie LES CENTURIES III 111 PL PI

Code postal 34000

Commune MONTPELLIER

Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique SARL Dénomination LES PARCS DES VAUTES

N° SIREN (si société établie en France) 419400239

% de détention 67,00

Adresse : N° 111 Voie PLACE PIERRE DUHEM

Code postal 34000

Commune MONTPELLIER

Pays FRANCE

Forme juridique SNC Dénomination SLT AMENAGEMENT

N° SIREN (si société établie en France) 453245169

% de détention 60,00

Adresse : N° 111 Voie PLACE PIERRE DUHEM

Code postal 34000

Commune MONTPELLIER

Pays FRANCE

Forme juridique SAS Dénomination GGL TERRITOIRES

N° SIREN (si société établie en France) 881779136

% de détention 60,00

Adresse : N° 111 Voie LES CENTURIES III 111 PL PI

Code postal 34000

Commune MONTPELLIER

Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination MAJULI

N° SIREN (si société établie en France) 851741371

% de détention 50,00

Adresse : N° Voie CHEMIN DE GRANGE NEUVE

Code postal 84150

Commune JONQUIERES

Pays FRANCE

Forme juridique SAS Dénomination PEPINIERES LILIAN BERILLON

N° SIREN (si société établie en France) 443327341

% de détention 50,00

Adresse : N° Voie CHEMIN DE GRANGE NEUVE

Code postal 84150

Commune JONQUIERES

Pays FRANCE

Forme juridique SNC Dénomination PORTES DE FRANCE

N° SIREN (si société établie en France) 883887846

% de détention 50,00

Adresse : N° 111 Voie LES CENTURIES III 111 PL PI

Code postal 34000

Commune MONTPELLIER

Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

3/0 (1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

N° SIRET 42288946900066

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS GGL GROUPE

ADRESSE (voie) 111 Place Pierre Duhem BP 84

CODE POSTAL 34000 VILLE MONTPELLIER CEDEX9

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

34

Forme juridique SNC Dénomination RESIDENCES DU SOLEIL

N° SIREN (si société établie en France) 439053299 % de détention 50,00

Adresse : N° 111 Voie PLACE PIERRE DUHEM

Code postal 34000 Commune MONTPELLIER Pays FRANCE

Forme juridique SAS Dénomination DUGUAY TROUIN

N° SIREN (si société établie en France) 892307927 % de détention 50,00

Adresse : N° Voie PARC DE L'INNOVATION

Code postal 59520 Commune MARQUETTE LEZ LILLE Pays FRANCE

Forme juridique SNC Dénomination MAUGUIO TERRAINS

N° SIREN (si société établie en France) 441938008 % de détention 50,00

Adresse : N° 111 Voie PLACE PIERRE DUHEM

Code postal 34000 Commune MONTPELLIER Pays FRANCE

Forme juridique SAS Dénomination EPONA GROUPE GGL

N° SIREN (si société établie en France) 849528252 % de détention 50,00

Adresse : N° 111 Voie PLACE PIERRE DUHEM

Code postal 34000 Commune MONTPELLIER Pays FRANCE

Forme juridique SE Dénomination LE CLOS GAUTIER

N° SIREN (si société établie en France) 848182887 % de détention 50,00

Adresse : N° 111 Voie PLACE PIERRE DUHEM

Code postal 34000 Commune MONTPELLIER Pays FRANCE

Forme juridique SARL Dénomination LE COLOMBIER

N° SIREN (si société établie en France) 478019987 % de détention 50,00

Adresse : N° 111 Voie PLACE PIERRE DUHEM

Code postal 34000 Commune MONTPELLIER Pays FRANCE

Forme juridique SE Dénomination LES TERRASSES DE PEYROLLES

N° SIREN (si société établie en France) 848183018 % de détention 50,00

Adresse : N° 111 Voie PLACE PIERRE DUHEM

Code postal 34000 Commune MONTPELLIER Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination LE BACCHUS

N° SIREN (si société établie en France) 478019987 % de détention 50,00

Adresse : N° 130 Voie QUAI FLORA TRISTAN

Code postal 34070 Commune MONTPELLIER Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2023

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

4/0 (1)

Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

N° SIRET 42288946900066

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS GGL GROUPE

ADRESSE (voie) 111 Place Pierre Duhem BP 84

CODE POSTAL 34000 VILLE MONTPELLIER CEDEX9

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE P5 34

Forme juridique SNC Dénomination RLT

N° SIREN (si société établie en France) 481389922 % de détention 50,00

Adresse : N° 111 Voie PLACE PIERRE DUHEM

Code postal 34000 Commune MONTPELLIER Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination LE PARC

N° SIREN (si société établie en France) 482296266 % de détention 50,00

Adresse : N° 111 Voie PLACE PIERRE DUHEM

Code postal 34000 Commune MONTPELLIER Pays FRANCE

Forme juridique SAS Dénomination AD ART

N° SIREN (si société établie en France) 849035563 % de détention 50,00

Adresse : N° 111 Voie PLACE PIERRE DUHEM

Code postal 34000 Commune MONTPELLIER Pays FRANCE

Forme juridique SAS Dénomination E OWNER

N° SIREN (si société établie en France) 821938735 % de détention 49,00

Adresse : N° 2 Voie AVENUE MONTERONI D'ARBIA

Code postal 34920 Commune LE CRES Pays FRANCE

Forme juridique SARL Dénomination JARDIN DE MON REPOS

N° SIREN (si société établie en France) 439172008 % de détention 40,00

Adresse : N° 11 Voie RUE DU MAT DU PAVILLON

Code postal 97400 Commune SAINT DENIS Pays REUNION

Forme juridique SAS Dénomination ISTRES CONVERGENCE

N° SIREN (si société établie en France) 840183040 % de détention 40,00

Adresse : N° 111 Voie PLACE PIERRE DUHEM

Code postal 34000 Commune MONTPELLIER Pays FRANCE

Forme juridique SAS Dénomination SECLEM

N° SIREN (si société établie en France) 840872253 % de détention 39,00

Adresse : N° Voie 250 AV DU PIC SAINT LOUP

Code postal 34090 Commune MONTPELLIER Pays FRANCE

Forme juridique SNC Dénomination LES VIGNES

N° SIREN (si société établie en France) 490827003 % de détention 34,00

Adresse : N° 180 Voie RUE DE LA GINIESSE

Code postal 34500 Commune BEZIERS Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

5/0 (1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

N° SIRET 42288946900066

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS GGL GROUPE

ADRESSE (voie) 111 Place Pierre Duhem BP 84

CODE POSTAL 34000 VILLE MONTPELLIER CEDEX9

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

34

Forme juridique SNC Dénomination PINVILLE DEMAIN

N° SIREN (si société établie en France) 823566435

% de détention 33,00

Adresse : N° 111 Voie PLACE PIERRE DUHEM

Code postal 34000 Commune MONTPELLIER Pays FRANCE

Forme juridique SAS Dénomination EMERGENCE

N° SIREN (si société établie en France) 905035119

% de détention 51,00

Adresse : N° 111 Voie PLACE PIERRE DUHEM

Code postal 34000 Commune MONTPELLIER Pays FRANCE

Forme juridique SNC Dénomination DIGITERIO

N° SIREN (si société établie en France) 892789736

% de détention 97,00

Adresse : N° 2 Voie AVENUE MONTERIONI D'ARBIA

Code postal 34920 Commune LE CRES Pays FRANCE

Forme juridique SNC Dénomination LAUZE DEVELOPPEMENT

N° SIREN (si société établie en France) 903996460

% de détention 60,00

Adresse : N° 111 Voie PLACE PIERRE DUHEM

Code postal 34000 Commune MONTPELLIER Pays FRANCE

Forme juridique SAS Dénomination PICS STUDIO

N° SIREN (si société établie en France) 917564551

% de détention 66,67

Adresse : N° 111 Voie PLACE PIERRE DUHEM

Code postal 34000 Commune MONTPELLIER Pays FRANCE

Forme juridique SC Dénomination BALMA LE CORBUSIER

N° SIREN (si société établie en France) 912557493

% de détention 60,00

Adresse : N° 111 Voie PLACE PIERRE DUHEM

Code postal 34000 Commune MONTPELLIER Pays FRANCE

Forme juridique SAS Dénomination ANDUES

N° SIREN (si société établie en France) 948331764

% de détention 70,00

Adresse : N° 111 Voie PLACE PIERRE DUHEM

Code postal 34000 Commune MONTPELLIER Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **202 977 440 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **31 296 972 euros** et un total **charges** de **25 319 911 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **5 977 061 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2022** et finit le **31/12/2022**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Ils sont évalués suivant le prix de revient du programme.

Les opérations Ferrieres, Canteperdrix, et Valene ont un prix de revient supérieur au prix de vente HT : une provision pour dépréciation de stock de 1 084 k€ a donc été constituée.

- Matières Premières : il s'agit des Stocks de Terrains nus. Cette rubrique augmente avec les acquisitions de terrains, et diminue lors du transfert de l'affaire concernée dans les En Cours.
- En Cours : il s'agit des terrains en cours d'aménagement, avant la mise en vente des lots. Cette rubrique augmente avec les travaux affectés à ces affaires, et diminue lors du transfert de l'affaire dans les Produits Finis au jour de la première vente.
- Produits Finis : il s'agit des terrains en cours d'aménagement, à compter de la mise en vente du premier lot. C'est à partir de cette phase que l'on fait ressortir la marge brute au fur et à mesure des ventes.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

ODF

Depuis 2011 les obligations de faire sont comptabilisées dès l'acte d'acquisition du foncier.

Au cours des exercices antérieurs elles n'étaient comptabilisées qu'à partir du moment où une première vente avait été réalisée sur les opérations concernées.

Engagement retraite

la convention collective de la société prévoit des indemnités de fin de carrière.

La société n'a pas constitué de provision ni contracté d'assurance porticulière.

Le montant de l'engagement retraite s'élève au 31/12/2022 à 59 k€.

Titres de participation

Les titres et créances de participation sont inscrits à leur valeur historique d'apport ou d'acquisition par la société. Une provision pour dépréciation est constatée si cette valeur est supérieure à leur valeur actuelle.

Consolidation

La SAS GGL Groupe est la société consolidante du groupe.

Faits caractéristiques de l'exercice

Ukraine

La société n'est pas directement exposé au conflit actuel Russo-ukrainien et aux conséquences induites par les sanctions prises à l'égard de la Russie, n'ayant pas de filiales en Ukraine ou Russie et ne réalisant pas d'opérations significatives avec ces deux pays.

De façon indirecte, il est possible que le conflit crée de l'inflation, une baisse de croissance économique européenne, des perturbations logistiques, une pénurie de matériels, de pièces détachées et de matières premières dans certains secteurs sans en connaître aujourd'hui les conséquences.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

TUP

Au 17/11/2022 la dissolution anticipée sans liquidation entraînant transmission de patrimoine de la société PRODEVAR à GGL GROUPE a été décidée.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2022
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions	Virt.p.à p.	Cessions	

INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					
	Autres	345 388		400 930		746 317
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	345 388		400 930		746 317

CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement	1 823 483		445	104 959	1 718 969
	Instal technique, matériel outillage industriels					
	Instal., agencement, aménagement divers	3 006 638		33 722		3 040 361
	Matériel de transport	14 320			13 470	850
	Matériel de bureau, mobilier	715 703		104 966		820 668
	Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations corporelles en cours	9 235		692 191		701 426
	Avances et acomptes					
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 569 379		831 324	118 429	6 282 275

FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence					
	Autres participations	112 237 721		128 991 027	102 741 909	138 486 839
	Autres titres immobilisés			36		36
	Prêts et autres immobilisations financières	355 969		24 684	51 732	328 921
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	112 593 690		129 015 747	102 793 641	138 815 795

TOTAL	118 508 456		130 248 001		102 912 070	145 844 388
--------------	--------------------	--	--------------------	--	--------------------	--------------------

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2022
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	237 685	72 004		309 689
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	237 685	72 004		309 689
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre	385 630	79 447	38 271	426 806
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	1 157 993	106 713		1 264 706
	Matériel de transport	1 448	1 395	2 600	243
	Matériel de bureau, mobilier	470 900	116 778		587 678
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		2 015 971	304 334	40 871	2 279 433
TOTAL		2 253 655	376 338	40 871	2 589 122

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2022
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires	80 556	67 855		148 411
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES	80 556	67 855		148 411
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières	7 052 819 9 000	2 080 086	6 204 190 9 000	2 928 715
	Sur stocks et en-cours	1 207 741	1 077	124 635	1 084 183
	Sur comptes clients	89 366			89 366
	Autres	81 477		81 477	
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	8 440 403	2 081 164	6 419 303	4 102 264
	TOTAL GENERAL	8 520 959	2 149 019	6 419 303	4 250 675

Dont dotations et reprises	- d'exploitation - financières - exceptionnelles	1 077 2 080 086 67 855	206 113 6 213 190	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-I.5e du C.G.I.				

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	121 452 194	121 452 194	
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	328 921		328 921
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	8 292 728	8 292 728	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 712	3 712	
	Impôts sur les bénéfices	945 465	945 465	
	Taxes sur la valeur ajoutée	1 606 722	1 606 722	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	8 932 105	8 932 105	
	Charges constatées d'avances	379 223	379 223	
	TOTAL DES CREANCES	141 941 069	141 612 149	328 921
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	8 592 668	8 592 668		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	247 170	2 170	245 000	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	6 856	6 856		
	Fournisseurs et comptes rattachés	10 256 738	10 256 738		
	Personnel et comptes rattachés	399 864	399 864		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	348 603	348 603		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	1 322 007	1 322 007		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	46 161	46 161		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	221 476	221 476		
	Groupe et associés (2)	12 771 661	12 771 661		
	Autres dettes	4 610 732	4 610 732		
	Dettes représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	38 823 936	38 578 936	245 000	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Produits à recevoir (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2022	31/12/2021	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients	7 406 079	1 466 699	5 939 380	404,95
Autres créances	85 656	101 757	(16 101)	-15,82
TOTAL	7 491 735	1 568 455	5 923 280	377,65

[illegible]

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2022

Total des Charges à payer		9 001 717
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		9 922
<i>INT.COURUS/EMPRUNT ETAB.C</i>	<i>2 170</i>	
<i>BANQUES INTERETS COURUS</i>	<i>7 752</i>	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		8 422 349
<i>FFNP FRAIS GENERAUX</i>	<i>445 573</i>	
<i>FFNP SUR OPERATIONS</i>	<i>7 882 976</i>	
<i>FNP PRODEVAR</i>	<i>93 800</i>	
Dettes fiscales et sociales		569 446
<i>CONGES A PAYER</i>	<i>163 861</i>	
<i>AUTRES CHARGES A PAYER</i>	<i>227 424</i>	
<i>ORG.SOC. CH./CONGES PAYES</i>	<i>69 265</i>	
<i>ORG.SOC. CHARGES A PAYER</i>	<i>100 525</i>	
<i>ETAT-CH. A PAYER-PROD.A RECEV. PRODEVAR</i>	<i>1 637</i>	
<i>TAXE SIUR LES SALAIRES</i>	<i>6 734</i>	

Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2022	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		120 948,00	413,4008	50 000 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		120 948,00	413,4008	50 000 000,00

GGL GROUPE
Société par actions simplifiée
au capital de 50 000 000 euros
Siège social : Les Centuries III
111 Place Pierre Duhem BP84, 34935 MONTPELLIER Cedex 9
422 889 469 RCS MONTPELLIER

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 17 NOVEMBRE 2023**

**Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31
Décembre 2022**

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31
Décembre 2022 s'élevant à 5 977 061 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 5 977 061 euros

- A titre de dividendes 5 977 061 euros
Soit 49.42 euros par action

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2022 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 148.30 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2022 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 5 976 912.70 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit



être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2019 :

3 000 000,00 euros, soit 24,80 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 74.40 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 2 999 925,60 euros

Exercice clos le 31 décembre 2020 :

9 102 000,00 euros, soit 75,26 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 225,75 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 9 101 774,25 euros

Exercice clos le 31 décembre 2021 :

8 673 818,00 euros, soit 71,72 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 215,00 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 8 673 603,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 17 NOVEMBRE 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
La Présidente

Société LENNA INVEST



Thierry CARLES
Parc 2000
753 Rue Marius Petipa
34080 MONTPELLIER

SAS FB AUDIT
415 Avenue de l'Argensol
84100 ORANGE

GGL GROUPE

Société par actions simplifiée

Les Centuries III
111 Place Pierre Duhem BP 84
34935 MONTPELLIER CEDEX 9

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2022

Thierry CARLES
Parc 2000
753 Rue Marius Petipa
34080 MONTPELLIER

SAS FB AUDIT
415 Avenue de l'Argensol
84100 ORANGE

SAS GGL GROUPE
Les Centuries III
111 Place Pierre Duhem BP 84
34935 MONTPELLIER CEDEX 9

**Rapport des Commissaires aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31/12/2022

A l'assemblée générale de la société GGL GROUPE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **GGL GROUPE** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- L'annexe mentionne dans la note « Stocks et en cours » la méthodologie d'évaluation des stocks de terrains, travaux en cours, produits finis et des provisions constituées sur ces stocks.

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par la société, décrites dans la note de l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sélection l'application de ces méthodes.

Sur la base de nos diligences, nous avons conclu au caractère approprié de l'évaluation des stocks et des provisions.

- L'annexe mentionne dans la note « Titres de participation » que les titres et créances de participation, dont le montant brut figurant au bilan au 31 décembre 2022 s'établit à 138.486.839 €, sont inscrits à leur valeur historique d'apport ou d'acquisition par la société. Une provision pour dépréciation est constatée si cette valeur est supérieure à leur valeur actuelle.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent les valeurs d'utilité, notamment à revoir le montant des capitaux propres des filiales au 31 décembre 2022 et l'actualisation des perspectives de développement et de rentabilité des activités concernées établie sous le contrôle de la direction générale.

Sur la base de nos diligences, nous avons conclu au caractère approprié de la valeur des titres et créances de participation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à MONTPELLIER et ORANGE, le 13 novembre 2023

Les commissaires aux comptes

Signé numériquement par
CONNECTIVE NV - Connective
eSignatures pour le compte de
Thierry CARLES (tca@cabinet-tca.fr)
Date : 13/11/2023 14:16:17
Signé avec le mot de passe à
usage unique envoyé par email :
446979

Thierry CARLES

Signé numériquement par
CONNECTIVE NV - Connective
eSignatures pour le compte de Julien
REDON (j.redon@fbaudit.com)
Date : 13/11/2023 12:05:00
Signé avec le mot de passe à
usage unique envoyé par email :
237655

SAS FB AUDIT
Représentée par **Julien REDON**

Désignation de l'entreprise : SAS GGL GROUPE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois : 12					
Adresse de l'entreprise : 111 Place Pierre Duhem		Durée de l'exercice précédent : 12					
Numéro SIRET * : 4 2 2 8 8 9 4 6 9 0 0 0 6 6		Néant ☐ *					
		Exercice N clos le, 31/12/2022	N-1 31/12/2021				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2				
		Net 3	Net 4				
Capital souscrit non appelé		A(4)					
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CO			
		Concessions, brevets et droits similaires	AG	280 995	422 988	47 013	
		Fonds commercial (1)	AI	13 640	13 640	13 640	
		Autres immobilisations incorporelles	AK	28 694		47 050	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	1 718 969	426 806	1 292 163	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR				
		Autres immobilisations corporelles	AT	3 861 879	1 852 627	2 009 252	
		Immobilisations en cours	AV	701 426		701 426	
		Avances et acomptes	AX				
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS				
		Autres participations	CU	17 034 645	5 470	17 029 175	
		Créances rattachées à des participations	BE	121 452 194	2 923 245	118 528 949	
		Autres titres immobilisés	BD	36		36	
		Prêts	BF				
		Autres immobilisations financières	BS *	328 921		328 921	
TOTAL (II)		BJ	145 844 388	BK	5 517 837	140 326 550	109 192 982
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnement	BS	19 280 270	BM	19 280 270	19 973 705
		En cours de production de biens	BN	1 761 763	BO	1 761 763	1 565 019
		En cours de production de services	BS		BO		
		Produits intermédiaires et finis	BR	13 119 304	BS	1 084 183	12 035 122
		Marchandises	BT		BU		
	DIVERS CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)	BX	8 292 728	BY	89 366	8 203 362
		Autres créances (3)	BZ	11 488 004	CA		11 488 004
		Capital souscrit et appelé, non versé	CC		CC		(970)
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	83 190	CE	83 190	83 190
		Disponibilités	CF	9 419 958	CF	9 419 958	37 804 758
		Charges constatées d'avance (3) *	CH *	379 223	CI	379 223	356 778
TOTAL (III)		CJ	63 824 438	CK	1 173 549	62 650 890	84 455 323
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à émettre	CW					
	Primes de remboursement des obligations	CV					
	Ecart de conversion actif (VI)	CN					
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	209 668 826	1A	6 691 386	202 977 440	193 648 305
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		121 452 194		(3) Part à plus d'un an :	
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :				Créances :	

Désignation de l'entreprise		SAS GGL GROUPE		Néant ☐ *	
		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :50 000 000.....)	DA	50 000 000		50 000 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	3 077 197		3 077 197
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	5 000 000		5 000 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (Dont réserve spéciale des plus-values de fluctuation des cours)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants)	DG	99 950 835		99 950 620
	Report à nouveau	DH			
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	5 977 061		8 673 818
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK	148 411		80 556
	TOTAL (I)		DL	164 153 504	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	8 839 838		266 537
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs)	DV	12 778 517		11 248 634
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	10 256 738		13 439 335
	Dettes fiscales et sociales	DY	2 116 635		1 559 749
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	221 476		
	Autres dettes	EA	4 610 732		352 101
Compte régular.	Produits constatés d'avance (4)	EB			(241)
TOTAL (IV)		EC	38 823 936		26 866 115
Ecarts de conversion passif *		ED			
TOTAL GENERAL (I à V)		EE	202 977 440		193 648 305
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Ecart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	38 578 936		26 625 059
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et	EP	8 592 668		19 366	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3 COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE 2002

Désignation de l'entreprise		SAS GGL GROUPE				Néant ☐ *		
		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA 7 830 376	FB	FC 7 830 376		FD 14 218 953		
	Production vendue de biens *	FD	FE	FF				
	Production vendue de services *	FG 7 427 658	FH	FI 7 427 658		FJ 6 884 063		
	Chiffres d'affaires nets *	FJ 15 258 033	FK	FL 15 258 033		FM 21 103 016		
	Production stockée *			FN (3 860 552)		FO (4 769 869)		
	Production immobilisée *			FP				
	Subventions d'exploitation			FP				
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)			FP 282 379		FO 765 484		
	Autres produits (1) (11)			FP 69 306		FO 74 317		
	Total des produits d'exploitation (I) (II)				FP 11 749 167		FO 17 172 949	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *			FS				
	Variation de stock (marchandises) *			FT				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *			FU (525 966)		FV 3 588 788		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			FV 693 435		FW (1 130 256)		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *			FW 6 402 864		FX 8 036 706		
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX 476 358		FY 349 497		
	Salaires et traitements *			FY 3 302 563		FZ 2 252 732		
	Charges sociales (10)			FZ 1 315 034		GA 881 170		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisation			GA 376 338		GB 305 288	
		- dotations aux amortissements *						
		- dotations aux provisions						
	Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC 1 077		GD 503 343		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD				
Autres charges (12)			GE 228 651		GF 239 641			
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF 12 270 354		GH 15 026 908		
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)				GH (521 187)		GI 2 146 041		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *		(III)	GI 393 879		GJ 4 016		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *		(IV)	GI (4 280)		GJ 191		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ 9 456 506		GK 10 314 527		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL 3 224 964		GM 1 299 725		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM 6 213 190		GN 16 736		
	Différences positives de change			GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO				
Total des produits financiers (V)				GP 18 894 660		GQ 11 630 989		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ 2 080 086		GR 3 985 205		
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR 10 868 209		GS 435 615		
	Différences négatives de change			GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT				
Total des charges financières (VI)				GU 12 948 296		GV 4 420 820		
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)				GV 5 946 364		GW 7 210 169		
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW 5 823 336		GX 9 360 036		

④

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE

DGFIP N° 2063
(Suite)

Désignation de l'entreprise		SAS GGL GROUPE		Néant ☐ *	
		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	259 266	283 921	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (VII)		259 266	283 921	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		10 352	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	83 460	144 985	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	67 855	53 561	
	Total des charges exceptionnelles (VIII)		151 315	208 898	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	107 951	75 023	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(45 774)	761 241	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	31 296 972	29 091 875	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII)		HM	IX + X 319 911	20 418 057	
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	5 977 061	8 673 818	

ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé **euros**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **202 977 440 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **31 296 972 euros** et un total **charges** de **25 319 911 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **5 977 061 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2022** et finit le **31/12/2022**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé euros

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

Ils sont évalués suivant le prix de revient du programme.

Les opérations Ferrieres, Canteperdrix, et Valene ont un prix de revient supérieur au prix de vente HT : une provision pour dépréciation de stock de 1 084 k€ a donc été constituée.

- Matières Premières : il s'agit des Stocks de Terrains nus. Cette rubrique augmente avec les acquisitions de terrains, et diminue lors du transfert de l'affaire concernée dans les En Cours.
- En Cours : il s'agit des terrains en cours d'aménagement, avant la mise en vente des lots. Cette rubrique augmente avec les travaux affectés à ces affaires, et diminue lors du transfert de l'affaire dans les Produits Finis au jour de la première vente.
- Produits Finis : il s'agit des terrains en cours d'aménagement, à

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé euros

compter de la mise en vente du premier lot. C'est à partir de cette phase que l'on fait ressortir la marge brute au fur et à mesure des ventes.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

ODF

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé euros

Depuis 2011 les obligations de faire sont comptabilisées dès l'acte d'acquisition du foncier.

Au cours des exercices antérieurs elles n'étaient comptabilisés qu'à partir du moment où une première vente avait été réalisée sur les opérations concernées.

Engagement retraite

la convention collective de la société prévoit des indemnités de fin de carrière.

La société n'a pas constitué de provision ni contracté d'assurance porticulaire.

Le montant de l'engagement retraite s'élève au 31/12/2022 à 59 k€.

Titres de participation

Les titres et créances de participation sont inscrits à leur valeur historique d'apport ou d'acquisition par la société. Une provision pour dépréciation est constatée si cette valeur est supérieure à leur valeur actuelle.

Consolidation

La SAS GGL Groupe est la société consolidante du groupe.

Faits caractéristiques de l'exercice

Ukraine

La société n'est pas directement exposé au conflit actuel Russo-ukrainien et aux conséquences induites par les sanctions prises à l'égard de la Russie,

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé euros

n'ayant pas de filiales en Ukraine ou Russie et ne réalisant pas d'opérations significatives avec ces deux pays.

De façon indirecte, il est possible que le conflit crée de l'inflation, une baisse de croissance économique européenne, des perturbations logistiques, une pénurie de matériels, de pièces détachées et de matières premières dans certains secteurs sans en connaître aujourd'hui les conséquences.

TUP

Au 17/11/2022 la dissolution anticipée sans liquidation entraînant transmission de patrimoine de la société PRODEVAR à GGL GROUPE a été décidée.

Immobilisations

Etat exprimé euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/20
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	345 388		400 930			746 317
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	345 388		400 930			746 317
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement	1 823 483		445		104 959	1 718 969
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	3 006 638		33 722			3 040 361
	Matériel de transport	14 320				13 470	850
	Matériel de bureau, mobilier	715 703		104 966			820 668
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours	9 235		692 191			701 426
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 569 379		831 324		118 429	6 282 275
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	112 237 721		128 991 027		102 741 909	138 486 839
	Autres titres immobilisés			36			36
	Prêts et autres immobilisations financières	355 969		24 684		51 732	328 921
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	112 593 690		129 015 74		102 793 64	138 815 795
TOTAL		118 508 456		130 248 00		102 912 07	145 844 388

Amortissements

Etat exprimé euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2022
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	237 685	72 004		309 689
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	237 685	72 004		309 689
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	385 630	79 447	38 271	426 806
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	157 993	106 713		1 264 706
	Matériel de transport	1 448	1 395	2 600	243
	Matériel de bureau, mobilier	470 900	116 778		587 678
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	915 971	304 334	40 871	2 279 433
TOTAL		2 253 655	376 338	40 871	2 589 122

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements

	Dotations			Reprises			Mouvement des amortiss ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et	Mode dégressif	Amort. fisca exceptionnel	Différentiel de durée et	Mode dégressif	Amort. fisca exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2022
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires	80 556	67 855		148 411
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMEENTEES		80 556	67 855		148 411
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières	7 052 819 9 000	2 080 086	6 204 190 9 000	2 928 715
	Sur stocks et en-cours	1 207 741	1 077	124 635	1 084 183
	Sur comptes clients	89 366			89 366
	Autres	81 477		81 477	
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	8 440 403	2 081 164	6 419 303	4 102 264
TOTAL GENERAL		8 520 959	2 149 019	6 419 303	4 250 675

Dont dotations et reprises { d'exploitation
financières
exceptionnelles

1 077
2 080 086
67 855

206 113
6 213 190

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

Etat exprimé euros		31/12/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	121 452 194	121 452 194	
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	328 921		328 921
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	8 292 728	8 292 728	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 712	3 712	
	Impôts sur les bénéfices	945 465	945 465	
	Taxes sur la valeur ajoutée	1 606 722	1 606 722	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	8 932 105	8 932 105	
	Charges constatées d'avances	379 223	379 223	
TOTAL DES CREANCES		141 941 069	141 612 149	328 921
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	8 592 668	8 592 668		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	247 170	2 170	245 000	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	6 856	6 856		
	Fournisseurs et comptes rattachés	10 256 738	10 256 738		
	Personnel et comptes rattachés	399 864	399 864		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	348 603	348 603		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	1 322 007	1 322 007		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	46 161	46 161		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	221 476	221 476		
	Groupe et associés (2)	12 771 661	12 771 661		
	Autres dettes	4 610 732	4 610 732		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		38 823 936	38 578 936	245 000	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Produits à recevoir (avec détail)

Etat exprimé euros	31/12/2022	31/12/2021	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients	7 406 079	1 466 699	5 939 380	404,9
Autres créances	85 656	101 757	(16 101)	-15,82
TOTAL	7 491 735	1 568 455	5 923 280	377,6



Charges à payer

Etat exprimé euros

31/12/2022

Total des Charges à payer		9 001 717
Emprunts et dettes auprès des établissements		9 922
INT.COURUS/EMPRUNT ETAB.C	2 170	
BANQUES INTERETS COURUS	7 752	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		8 422 349
FFNP FRAIS GENERAUX	445 573	
FFNP SUR OPERATIONS	7 882 976	
FNP PRODEVAR	93 800	
Dettes fiscales et sociales		569 446
CONGES A PAYER	163 861	
AUTRES CHARGES A PAYER	227 424	
ORG.SOC. CH./CONGES PAYES	69 265	
ORG.SOC. CHARGES A PAYER	100 525	
ETAT-CH. A PAYER-PROD.A RECEV. PRODEVAR	1 637	
TAXE SIUR LES SALAIRES	6 734	

Capital social

Etat exprimé euros

31/12/2022

Nombre

Val. Nominale

Montant

ACTIONS / PARTS SOCIALES

Du capital social début exercice

120 948,00

413,4008

50 000 000,00

Emises pendant l'exercice

Remboursées pendant l'exercice

Du capital social fin d'exercice

120 948,00

413,4008

50 000 000,00

Engagements financiers

Etat exprimé euros	31/12/2022	Engagements financiers don	Engagements financiers reçu
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés Engagements IFC (non provisionnés)			
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)			
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées			

Sur certaines opérations, GGL GROUPE se porte caution solidaire de GGL AMENAGEMENT.

FERDERIC MENON ET ASSOCIES EXPERTISE COM

GGL GROUPE

Société	Pourcentage de détention directe	Valeur brute des titres	Valeur nette des titres	Compte courant	Capital	Capitaux propres	Résultat	Chiffre d'affaires
DUGUAY TROUIN	50%	500	500	861 975	1 000	- 120 047	1 897	-
GGL Territoires	60%	150 000	150 000	12 744 990	250 000	- 3 647 651	- 1 871 388	1 811 282
200 GROUPE GGL	75%	300 000	300 000	11 045 934	400 000	- 4 908 618	- 3 526 515	111 609
SARL NB AMENAGEMENT	75%	75 000	75 000	6 650	100 000	1 978 919	436 439	1 893 614
SARL PARC DES VAUTES	67%	5 122	5 122	1 055 026	7 683	395 594	- 36 583	653 706
SNC SLT AMENAGEMENT	60%	1 200	1 200	247 636	2 000	- 7 719	- 9 719	-
SNC SAINTE LOUISE	80%	8 000	8 000	2 094 942	10 000	878 874	499 654	3 786 043
SAS CITIM	100%	85 000	85 000	1 231 248	100 000	687 961	39 007	37 216
SARL LE COLOMBIER	50%	4 000	-	252 064	8 000	- 203 187	- 12 468	-
SNC RESIDENCE SOLEIL	50%	15 000	15 000	248 743	30 000	17 289	12 711	-
SNC MAUGUIO TERRAINS	50%	50 000	50 000	152 261	100 000	97 827	- 2 173	-
SCI LE PARC	50%	500	-	924 292	1 000	- 1 649 284	- 11 400	-
SAS GGL AMENAGEMENT	80%	6 223 895	6 223 895	14 285 188	1 000 000	43 556 590	8 186 491	55 817 322
SNC LES VIGNES	34%	340	340	57 815	1 000	- 2 276	- 3 276	-
LES TERRASSES DE PEYROLLES	50%	-	-	180 909	-	- 93 813	- 93 813	53 228
LE CLOS GAUTIER	50%	-	-	209 199	-	- 22 047	- 22 047	68 252
SNC PINVILLE DEMAIN 33.33%	33%	99 990	99 990	163 878	300 000	159 516	- 140 483	-
AD ART	50%	50 000	50 000	8 466 837	100 000	- 181 301	- 296 869	547 311
EPONA GROUPE GGL	50%	10 000	10 000	2 101 846	20 000	- 485 575	- 286 800	754 912
RAMA	100%	751	751	676 271	1 000	202 399	80 023	387 300
SECLEM	39%	1 950	1 950	3 321 075	5 000	- 3 499 285	- 1 083 048	-
PEPINIERES LILIAN BERILLON	50%	2 272 500	2 272 500	1 022 477	750 000	NC	NC	NC
ISTRES CONVERGENCE	40%	20 000	20 000	347 812	50 000	- 32 195	- 141 843	-
SCI MAJULI	50%	5 000	5 000	77 013	10 000	NC	NC	NC
HELENIS	100%	2 572 577	2 572 577	52 087 071	4 000 000	5 200 111	800 111	15 396 032
FINANCIERE SEPTENTRION	80%	4 800 000	4 800 000	- 221 476	6 000 000	NC	NC	NC
SNC DIGITERIO	97%	970	-	2 041 040	1 000	- 965 644	- 966 644	84 989
EMERGENCE	51%	510	510	1 566 997	1 000	- 220 110	- 216 356	-
LAUZE DEVELOPPEMENT	60%	600	600	1 144 113	1 000	- 81 427	- 82 427	-
PICS STUDIO	67%	66 660	66 660	281 824	100 000	- 309 045	- 409 045	-
BALMA LE CORBUSIER	60%	600	600	65 822	1 000	- 2 381	- 3 381	-
PORTE DE France	50%	1 000	1 000	109 014	2 000	- 54 181	- 56 181	11 835
ANDUES	70%	70 000	70 000	-	100 000	100 000	NA	NA

Annexe libre

Etat exprimé euros

Engagements donnés :

Les garanties financières d'achèvement sont délivrées par les établissements financiers, opération par opération, au profit des clients dans le cadre de leur acquisition. En contrepartie, GGLG accorde aux établissements financiers une promesse d'affectation hypothécaire et un engagement de non cession de parts.